

**Arrêté fixant le tableau annuel d'avancement 2025
au grade de d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe**

Madame le Maire d'Avignonet-Lauragai,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu les articles L522-23 à L522-31 du code général de la fonction publique,

ARRETE

Article 1

Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement au titre de l'année 2025 :

NOM - PRENOM	SITUATION ACTUELLE
ANTHONY Thomas	Adjoint technique territorial
BERNARD Magali	Adjoint technique territorial
LACHURIES Brigitte	Adjoint technique territorial

Article 2

Madame le Maire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Article 3

Madame le Maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

Fait à Avignonet-Lauragais,
Le 3 février 2025

Madame le Maire,
Patricia MALMAISON

